

Christophe Roth est élu président de l'Agefiph et succède à Malika Bouchehioua.

Bagneux
Mardi 14 septembre 2021
—
Communiqué de presse

L'assemblée générale de l'Agefiph, Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées, s'est réunie ce jour, mardi 14 septembre 2021, à Bagneux, pour renouveler son conseil d'administration. Ce dernier a élu son nouveau président et son nouveau bureau.



Christophe Roth a été élu président de l'Agefiph pour trois ans. Il succède ainsi à Malika Bouchehioua. Il est membre du collège des salariés et au conseil d'administration depuis septembre 2018.

Membre la Police nationale depuis 1991, il a occupé plusieurs postes en commissariat, en préfecture de Police puis au ministère de l'intérieur, il a été affecté à la Direction départementale du Calvados dans un service d'investigation et de recherche.

A la suite d'un grave accident de service, il s'engage pour défendre une société plus inclusive et **remplira plusieurs mandats en lien avec le handicap**, y compris au sein de la fédération des services publics CFE-CGC dont il est aujourd'hui délégué national, et au Fonds pour l'Insertion des Personnes



Handicapées dans la Fonction publique (FIPHFP). **En 2016, il devient délégué national santé au travail et handicap à la confédération CFE-CGC.**

Christophe Roth a remercié l'ensemble des administrateurs pour son élection et a rappelé sa volonté d'«*agir sans renoncer à défendre la place de chacun au milieu de tous, de tous les salariés* ». Il a ajouté que «*le moteur de l'action de l'Agefiph est de faire avancer l'égalité des droits et des chances en développant l'emploi et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées.* » Il a conclu en rappelant qu'«*ensemble, nous nous devons d'être aux côtés des personnes en situation de handicap, des employeurs, des acteurs de l'emploi, de la formation, de la santé au travail et du handicap, pour soutenir en toutes circonstances la construction d'une société plus inclusive* » .

La 12^e mandature du conseil d'administration de l'Agefiph est désormais constitué comme suit pour la période 2021-2024 :

Le bureau

Président : Christophe ROTH

Vice-Président (Collège des employeurs) : Christian PLOTON

Vice-Président (Collège des Associations) : Hervé DELACROIX

Trésorière : Anne BALTAZAR

Trésorière-Adjointe : Sophie CRABETTE

Secrétaire : Johann TITREN

Secrétaire-Adjoint : François COSKER

Membre permanent au titre des personnalités qualifiées Etat : Philippe DOLE

Collège des salariés :

Monsieur Pascal ANGLADE (C.F.D.T.)

Madame Anne BALTAZAR (C.G.T.F.O.)

Monsieur François COSKER (C.F.T.C.)

Monsieur Sylvain MARSAUD (C.G.T.)



Monsieur Christophe ROTH (C.F.E. - C.G.C.)

Collège des employeurs:

Madame Betty BORNE* (C.P.M.E.)

Monsieur Philippe CHOIGNARD (C.P.M.E.)

Madame Céline MARCINIAK (LIEGENT) (M.E.D.E.F.)

Monsieur Simon METAYER (M.E.D.E.F.)

Monsieur Christian PLOTON (M.E.D.E.F.)

Collège des associations de personnes handicapées :

Madame Sophie CRABETTE (F.N.A.T.H.)

Monsieur Hervé DELACROIX (APF France Handicap)

Monsieur Jean-Yves HINARD (UNANIMES))

Monsieur Patrick MAINCENT (U.N.A.P.E.I.)

Madame Mireille PRESTINI (C.F.P.S.A.A.)

Collège des personnalités qualifiées

Monsieur Michel DOUCIN*(U.N.A.F.A.M.), désigné par le Collège des Associations de personnes handicapées

Monsieur Johan TITREN*, (M.E.D.E.F.), désigné par le Collège des Employeurs

Monsieur François BRUN*, désigné par l'Etat

Monsieur Philippe DOLE*, désigné par l'Etat

** Nouveaux administrateurs*



A PROPOS DE L'AGEFIPH

L'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) agit pour développer l'inclusion des personnes handicapées dans l'emploi. Elle construit et finance des solutions pour compenser les conséquences du handicap au travail ; soutient les acteurs de l'emploi, de la formation et les entreprises pour que soient pris en compte les besoins spécifiques des personnes handicapées ; grâce à son observatoire emploi et handicap, elle analyse la prise en compte du handicap dans le secteur de l'emploi, de la formation et dans les entreprises ; et enfin, pour accélérer les évolutions en matière de compensation et d'inclusion, l'Agefiph soutient la recherche et l'innovation. En 2020, l'Agefiph a financé plus de 230 500 aides et services.

Plus d'informations sur www.agefiph.fr / suivez l'Agefiph sur Twitter @Agefiph_

CONTACTS PRESSE

Julie Chaouat / jchaouat@lebureaudecom.fr / 06 84 38 12 21

Ghislaine Cristofolletti / g-cristofolletti@agefiph.asso.fr / 06 21 65 41 96